

LE TRIPLUVIEN

JOURNAL CATHOLIQUE

V. AYOTTE, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

RÉDIGÉ EN COLLABORATION



GRANDE Importation du Printemps

Venant directement de recevoir différentes cargaisons de Liqueurs variés, et des plus choisies, tel que :

Vins d'Espagne Taragone blanc, Oporto (Rouge)
Vin de messe et Taragone Sicile, en Fûts
Nouveau Vin de messe Mystella.

Et aussi grande importation de Brandy (Cognac). Marques les plus connues et les plus estimées. Tel que :

Hennessy Quantin & Cie Jules Duret & Cie
Jules Bellier Latrebe & Cie Drolot & Cie

EN FUTS ET EN CAISSE

DE PLUS: 600 Caisnes de Gin J.K. Kuyper & fils (Rouge et vert) le meilleur qu'il y ait dans le marché.
Importateur des Whisky et Rye de Gooderham et Worts.

Vieux Rye de 5 ans, en Quart.

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

Ayant constamment en mains tous les liqueurs fines. Tel que :

Chartreuse	Vin Bordeaux Barton et Guestier.	Absinthe Suisse
Benedictine	" " " " " " " " " " " "	Vermouth
Maraschino	" " " " " " " " " " " "	Lime Juice
Curaçao	" " " " " " " " " " " "	Hop Bitters
Kirsch	" " " " " " " " " " " "	Stoughton Bitters
Scotch Whisky Lockatine.	" " " " " " " " " " " "	Champagne
Lewis	" " " " " " " " " " " "	Pommery
Ths Cameron	Vin St Raphael	Piper Heidsieck
Malt Stewart	Sherry Cartwright	Perrie & fils
Bourbon	Roussillon Port	Ankerman &
Irish Whisky	Quebec Port	Laurance
Gaelic	Trois-Rivières Port	Viet Mousseux
White Wheat	New Brunswick Port	de Fontenaille
Old Ton Gin Booth.	" " " " " " " " " " " "	
" " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " "	
" " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " "	
Rob Roy	" " " " " " " " " " " "	

SPECIALITES:

Farine à boulanger, achetée des meilleurs moulins de Minnesota et vendue au prix de Montréal.

Agent pour les célèbres remèdes du Dr Morin de Québec, aussi que tous remèdes Patentes, à très bas prix.

Seul Agent pour la célèbre Eau Minérale DIVINA, recommandée par les meilleurs Médecins de la Puissance.

Assortiment complet d'Épicerie des meilleures qualités.

EN GROS ET EN DETAIL.

O. CARIGNAN
IMPORTATEUR

24 & 26, RUE DES FORGES, 24 & 26

TROIS-RIVIÈRES

The Liverpool & London & Globe
CIE D'ASSURANCE.

ACTIF ————— \$38,046,885
Montant investi en Canada ————— 900,000

Directeurs en Canada: Hon. Henry Starnes, Président; Edmond J. Barbeau, écr.
Wentworth J. Buchanan, écr.

Assurances contre le feu prises aux taux les plus modérés.

— Bureau Principal et Succursale en Canada: —

18, PLACE D'ARMES, 18, - MONTREAL.

S'adresser à ALFRED OLIVIER, Agent, bureau du TRIPLUVIEN, ou à O. LASSALLE, 34 Rue Bonaventure.

Marché de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 30 Juillet 1889
(Corrigé tous les Mardis et Samedis)

FARINE
Farine de Blé, de la camp., par 100. 2 90 à 3 00
Farine d'avoine..... 2 75 à 3 00
Farine de Blé d'Inde..... 1 60 à 1 90
Sarrasin..... 2 25 à 2 50

VIANDES.
Bœuf à la livre..... 06 a 08
Lard do..... 10 a 12
Mouton au quartier..... 50 a 70
Agneau do..... 40 a 50
Veau à la livre..... 06 a 08
Lard frais par 100..... 10 00 à 11 00
Bœuf par 100 livres..... 5 00 à 6 00
Patates par minot..... 0 60 à 0 65
Sucre d'érable à la livre..... 0 08 à 0 10
Sirop d'érable au gallon..... 0 80 à 1 00
Miel à la livre..... 0 15 à 0 18
Œufs frais à la douzaine..... 0 16 à 0 18
Beurre frais à la livre..... 0 15 à 0 20
Beurre salé do..... 0 00 à 0 00
Saindoux do..... 0 12 à 0 14
Fromage do..... 0 12 à 0 15

GRAINS.
Blé par minot..... 1 50 à 1 60
Pois do..... 1 10 à 1 20
Orge do..... 0 60 à 0 80
Avoine do..... 0 45 à 0 50
Sarrasin do..... 0 60 à 0 70
Lin do..... 1 00 à 1 10
Mûl do..... 4 00 à 4 50
Blé d'Inde par minot..... 1 00 à 1 10

VOAILLES.
Dindes au couple..... 1 50 à 2 50
Oies do..... 0 80 à 1 00
Canards do..... 0 45 à 0 50
Poules do..... 0 50 à 0 70
Poulets do..... 0 40 à 0 50

LEGUMES.
Pommes au quart..... 2 50 à 3 50
Fèves par minot..... 2 25 à 2 50
Oignons do..... 0 80 à 1 00

GIBIER.
Canards (sauvages) au couple..... 0 50 à 0 60
Canards noirs do..... 0 40 à 0 50
Lièvres do..... 0 00 à 0 00
Pigeons do..... 0 18 à 0 20
Pluviers par douzaine..... 0 00 à 0 00

S. Z. HAMEL

Peintre-Dessinateur

Et Peintre d'Enseigne

87, ST. PHILIPPE

TROIS-RIVIÈRES

M. HAMEL se chargera de tous les travaux de peinture que l'on voudra bien lui confier et spécialement de la peinture de maisons et de la peinture d'enseignes.
L'ouvrage est toujours fait avec goût et de manière à donner pleine et entière satisfaction à tous les clients. Les prix sont toujours des plus modérés et M. Hamel n'épargne rien pour mériter l'encouragement du public.
23 mars 89—3m

PHILIAS BELAND

BOUCHER



ETAL No. 31

Marché aux Denrées

TROIS-RIVIÈRES

M. P. BELAND tient constamment en mains toutes sortes de Viandes Fraîches de première qualité, tel que: Bœuf, Veau, Mouton, Lard Frais et Sale, Etc.
RÉSIDENCE: 72, St. François-Xavier.
1 Nov 1888—6m

J C Rousseau

Marchand-Épicier

En gros et en Détail

COIN DES RUES

HAT et DESFOGES

TROIS-RIVIÈRES

On trouvera constamment à ce magasin, les épicerie de première qualité et du choix le plus judicieux.
Les prix demandés à ce magasin sont à la portée de tout le monde.
Une Visite est Sollicitée.

OUVRAGES

EN VENTE

A Grand Sacrifice

Pour Argent Comptant Seulement

A LA

LIBRAIRIE DU SACRE-CŒUR

P. V. AYOTTE

Libraire, Imprimeur & Relieur

— COIN DES RUES —

NOTRE-DAME & Du PLATON

TROIS-RIVIÈRES

	Prix.	Net.
Mgr Paul Guéri, Le PALMIER SÉRAPHIQUE, 12 vol. in-8.....	\$18.00	\$12.00
Mgr. Paul Guéri, LES PETITS BOLLANDIERS, 17 vol. in-8.....	25.50	20.00
Général Lambert, RÉCITS MILITAIRES, 4 vol. in-8.....	5.00	4.00
Mgr Guibert, ŒUVRES PASTORALES, 4 vol. in-8.....	3.50	2.50
C. Martin, PRONOS EN EXEMPLES, 1 vol. in-8.....	1.50	1.00
do RÉPERTOIRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE 1 vol. in-8.....	1.50	1.00
do SERMONS D'ACTUALITÉ SUR L'ÉGLISE, 1 vol. in-8.....	.50	.40
L'Abbé Dubois, COURS D'INSTRUCTIONS MORALES, 1 vol. in-8.....	1.50	1.00
L'Abbé Hébert, Le MISSIONNAIRE DES FEMMES CHRÉTIENNES, 1 vol. in-8.....	0.88	0.75
B. Meric, L'AUTRE VIE, 2 vol. in-8.....	3.00	2.00
Mgr Freppel, ŒUVRES PASTORALES, 1 vol. in-8.....	1.50	1.00
Léon Gauthier, BENOIT XI, 1 vol. in-8.....	1.00	0.75
Père Bronchain, PLANS D'INSTRUCTIONS, 3 vol. in-12.....	1.25	1.00
Maynard, MOR DUPANLOUP ET L'ABBÉ LAGRANGE, 1 vol. in-8.....	1.25	1.00
HOMMAGE À LOUIS VEUILLAT, 1 vol. in-8.....	1.88	1.50
Les Veuillat, HISTOIRES ET FANTASIES, 1 vol. in-12.....	0.88	0.75
do 98 et 12, 2 vol. in-12.....	2.00	1.50
do LE PARFUM DE ROME, 2 vol. in-12.....	1.75	1.25
do LES COULEURS, 1 vol. in-12.....	0.50	0.35
do CORRESPONDANCES.—Lettres à sa sœur.....	1.50	1.00
do —Lettres à son frère.....	1.50	1.00
A. L. Rua, COURS D'INSTRUCTIONS, 3 vol. in-12.....	2.50	2.00
St. Jure, DE LA CONNAISSANCE ET DE L'AMOUR DE DIEU, 4 vol. in-12.....	3.00	1.75
L'Abbé Guyot, LA SOMME DES CONCILES, 2 vol. in-12.....	2.25	1.75
J. Renard, L'ENCHIRIDIUM DU CATHÉCHISME, 2 vol. in-12.....	1.00	0.60
Le Père Didierjean, ÉLÈVES DES JÉSUITES, 2 vol. in-12.....	2.00	1.50
L'Abbé P. Verger, Le CHRISTIANISME, ses dogmes et preuves, 2 vol. in-12.....	1.00	1.50
L'Abbé Chassay, DÉFENSE DU CHRISTIANISME HISTORIQUE, 3 vol. in-12.....	2.25	1.75
T. Mouchard, LES FÊTES DU CATHÉCHISME, 1 vol. in-12.....	1.50	1.00
P. J. Bertrand, MÉMOIRES HISTORIQUES SUR LES MISSIONS, 1 vol. in-12.....	0.50	0.35
A. I. Peladan, PREUVES ÉCLATANTES DE LA RÉVÉLATION PAR L'HISTOIRE UNIVERSELLE, 1 vol. in-12.....	0.63	0.50
E. Meric, DE DROIT ET DE DEVOIR, 1 vol. in-12.....	1.00	0.75
P. re Causset, ANANIE ou GUIDE DE L'HOMME DANS SON RETOUR À DIEU, 2 vol. in-12.....	1.50	1.00
Garneau, HISTOIRE DU CANADA, 4 vol. in-8.....	6.00	5.00
Le Père Mach, Le Trésor du Prêtre, 2 vol. in-8.....	3.00	2.00
Ludolphus de Saxonia, VITA JESU CHRISTI, 4 vol. in-8.....	6.00	4.00
L'Abbé Loeche, Le CATHÉCHISME DE RODEZ, 3 vol. in-8.....	4.00	3.00
Le CATHÉCHISME AU XIX SIÈCLE, 2 vol. in-8.....	1.50	1.00
L'Abbé Morel, SOMME CONTRE LE CATHOLICISME LIBÉRAL, 2 vol. in-8.....	3.00	2.25
Le Père César de Bus, INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LE CATHÉCHISME, 4 vol. in-12.....	4.00	3.00
L'Abbé Regnaud, LA SOMME DU CATHÉCHISME, 4 vol. in-12.....	4.00	3.00
P. V. CASUS CONSCIENTIA, 2 vol. in-8.....	3.00	2.00
Le Père Canisius, Le GRAND CATHÉCHISME, 7 vol. in-8.....	9.00	7.00
Le Père Causset, Le bon sens de la foi, 2 vol. in-12.....	3.00	2.00
Léon Aubineau, LES SERVITEURS DE DIEU, 2 vol. in-12.....	1.50	1.00
Mgr Landriot, CONFÉRENCES AUX DAMES DU MONDE, 1 vol. in-12.....	0.88	0.75
do INSTRUCTIONS SUR L'ORAISON DOMINICALE, 1 vol. in-12.....	1.50	1.00
do 1 vol. in-12.....	0.75	0.60
do Le SYMBOLISME, 1 vol. in-12.....	0.75	0.60
do L'EUCHARISTIE, 1 vol. in-12.....	0.88	0.75
do Le CHRIST DE LA TRADITION, 2 vol. in-12.....	1.75	1.25
L'Abbé Chaumont, L'ÉDUCATION, 1 vol. in-12.....	0.88	0.75
do de Clèves, DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE, DES FILLES, 1 vol. in-12.....	0.75	0.50
do Coulin, COMMENTAIRES SUR PLUSIEURS PARAGRAPHS DU ST. ÉVANGILE, 4 vol. in-12.....	2.50	2.00
do Larfeuil, LA FEMME À L'ÉCOLE DE MARIE, 1 vol. in-12.....	0.75	0.60
do do Le QUART D'HEURE POUR DIEU, 2 vol. in-12.....	1.75	1.25
do do LES DIMANCHES ET FÊTES, 1 vol. in-12.....	0.75	0.50
Jules Vuy, LA PHILOTHÉE DE ST. FRS. DE SALES, 2 vol. in-12.....	1.50	1.00
Schooppe, COURS ARRÉGÉ DE RELIGION, 1 vol. in-12.....	0.75	0.60
Léo Taxil, LES FRÈRES TROIS POINTE, 1 vol. in-12.....	0.88	0.60
Rorhacher, HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE, Édition de Ganine, 17 vol. in-4 avec atlas rel.	45.00	30.00
do HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE, par l'Abbé Guillaume, 13 vol. in-4 relié.....	30.00	22.5

Garcia Moreno

(79)

DUXIEME PARTIE

LA CROISADE

CONTRE-REVOLUTIONNAIRE

(Suite.)

Le Pérou leur avait fourni un nombre considérable de soldats, car on venait d'apprendre qu'après un combat sanglant contre la garnison de Santarosa, la ville était occupée par trois cents de ces flibustiers, Urbina et Roblez, montés sur le Washington, retournaient à Jambeli, remorquant une embarcation chargée de prisonniers qui devaient être fusillés le lendemain.

Garcia Moreno quitta le port de Guayaquil le 25, à six heures du soir. Le 26, à huit heures du matin, les canots délaiteurs reconstruisaient la position des vaisseaux ennemis dans la rade Jambeli. Le Guayas et le Bernardino avec la goélette se trouvaient réunis en avant, pendant que le Washington, récemment arrivé à Santarosa, restait à l'ancre dans une baie assez éloignée.

Le moment était solennel et décisif. A peine les insurgés, stupéfaits d'abord, eurent-ils reconnu les assaillants, qu'ils se rangèrent en ordre de bataille et firent feu de toutes pièces. Les deux cent cinquante braves du Talca sentirent le frisson courir dans leurs membres en voyant ces batteries dressées contre eux. "Pas de décharges inutiles," s'écria Garcia Moreno: le poignard à la main, et en avant! "Enhardis par le sang froid de leur chef, les soldats saisissent leurs poignards. Le Talca marche à toute vapeur, mais en contournant le Guayas, pour éviter les décharges de l'ennemi. Une fois bien à portée, Garcia Moreno commande le feu: tous les canons tonnent à la fois; un boulet bien dirigé fait une large brèche à fleur d'eau dans le flanc du Guayas. Prompt comme la foudre, le Talca fond sur lui, d'un coup de sa proue agrandit la brèche, culbutant marins et soldats. Au milieu de l'affreuse bagarre, les soldats de Moreno s'élançant sur le vaisseau ennemi et massacrèrent à coups de poignard, de hache, de révolver, les flibustiers qui leur tombent sous la main. Quarante-cinq seulement, échappés au carnage, furent transbordés sur le Talca.

Pendant qu'ils s'emparaient sans résistance du Bernardino et de la goélette, aussi fortement avariés, le Smyrk courait déjà vers le Washington qui avait à son bord, comme nous l'avons dit, les deux héros Urbina et Roblez, tout fiers encore de leurs succès de la veille. Le Washington était à l'ancre, et le reflux l'avait laissé presque à sec, à quelque mètres de la côte. Officiers et soldats, tous joyeux convives, avaient fait de copieuses libations pour fêter la victoire de leur grand chef, lorsque le bruit du canon vint les tirer du sommeil ou de l'ivresse. La surprise et l'épouvante causèrent une telle panique que soldats, officiers et marins se jetèrent à l'eau à la suite du vaillant Urbina, et gagnèrent au plus vite, en pataugeant dans la vase, l'ombre des bois voisins. Quand le Smyrk, suivi bientôt du Talca, put renflouer le Washington, il était complètement abandonné. Dans leur précipitation, les fuyards n'avaient pas même pris le temps d'emporter la caisse (1), ni la très intéressante correspondance d'Urbina avec les frères et amis de Guayaquil. Trois jours après, cette bande d'aventuriers, y compris la garnison de Santarosa, repassa la frontière du Pérou, bien décidée à laisser pour longtemps les combats de terre et de mer.

Les vainqueurs purent alors se rendre compte du résultat de la journée. Sauf le Guayas, qui avait sombré quelques minutes après le combat, ils avaient en leur possession toute la flottille d'Urbina, le Bernardino, le Washington, la goélette, un autre volier sur lequel se trouvaient heureusement les prisonniers de Santarosa, et quelques petites embarcations. Le Talca avait peu souffert malgré le terrible coup d'épée donné au Guayas, et le Smyrk était absolument intact. Ils n'avaient à regretter que des pertes insignifiantes en comparaison du nombre d'ennemis qu'ils avaient tués, mis en déroute ou fait prisonniers. Le seul regret de Garcia Moreno fut de n'avoir pas assez d'hommes pour se mettre à la poursuite des fuyards et s'emparer d'Urbina.

Il s'agissait maintenant pour ces victorieux de faire leur entrée triomphante à Guayaquil, mais auparavant Garcia Moreno se souvint qu'il lui restait un grand acte de justice à accomplir. Le jugement des prisonniers devait être rendu verbalement et séance tenante. Sur les quarante-cinq qui comparurent devant le conseil de guerre, il fut reconnu que dix-sept avaient été enrôlés par force: Garcia Moreno leur fit grâce. Les vingt-sept autres, déclarés pirates, furent condamnés à mort conformément au code pour crime de trahison et de rébellion. Au nombre des condamnés figuraient José Marcos le chef de bande qui s'était emparé du Guayas, le colonel Vallejo, Dario Viteri, et José Robles. Pendant que la flottille s'avançait vers Guayaquil, chacun de ces criminels, après sa condamnation, s'approchait du prêtre pour recevoir le pardon de ses fautes, et des détonations successives annonçaient que la justice humaine était satisfaite. Le prêtre qui avait prêté son ministère à ces malheureux demanda grâce pour le vingt-septième, et déjà Garcia Moreno, pour le remercier d'avoir accepté ce poste périlleux, avait fait droit à sa requête, quand examinant de plus près le condamné, il crut reconnaître sur lui, à quelquelque emblème distinctif, un vêtement du commandant Matos: "Vous avez assassiné le commandant du Guayas!" s'écria-t-il d'une voix terrible. Sous son regard d'aigle, le flibustier se troubla et avoua sa participation au crime: Pas de grâce pour les assassins, reprit Garcia Moreno, et que la justice suive son cours!"

(1) Il s'y trouvait une forte somme en faux billet de banque.

LE TRIFLUVIEN

Samedi, 7 Septembre 1889

LÉTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LEON XIII

Du Patronage de Saint Joseph
et de la Très Sainte ViergeQU'IL CONVIENT D'INVOKER A
CAUSE DE LA DIFFICULTÉ
DES TEMPSA Nos Vénérables Frères les patriarches
primats, archevêques, évêques et les au-
tres Ordinaires ayant paix et communion
avec le Siège Apostolique.

LEON XIII, PAPE.

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

Bien que plusieurs fois déjà nous ayons ordonné que des prières spéciales fussent faites dans le monde entier et que les intérêts catholiques fussent avec plus d'instance recommandés à Dieu, personne néanmoins ne s'estonne-
ra que nous jugions opportun, au temps présent, d'insinuer de nouveau ce même devoir.

Aux époques de difficultés et d'épreuves, surtout lorsque la li-
cence de tout oser pour la ruine de la religion chrétienne, semble laissée à la puissance des ténèbres, l'Eglise a toujours eu la coutume d'implorer avec plus de ferveur et de persévérance Dieu, son auteur et son défenseur, en re-
courant aussi à l'intercession des saints, et principalement de l'auguste Vierge, mère de Dieu, dont le patronage lui paraît devoir être le plus efficace. Le fruit de ces pieuses supplications et de la confiance mise dans la bonté di-
vine apparaît tôt ou tard.

Or, vous connaissez les temps où nous vivons, Vénérables Frères; ils ne sont pas beaucoup moins calamiteux pour la religion chrétienne que ceux qui, dans le passé, furent le plus remplis de calamités. Nous voyons s'éteindre dans un grand nombre d'âmes le principe de toutes les vertus chrétiennes, la foi; la charité se refroidir; la jeunesse grandir dans la dépravation des mœurs et des opinions; l'Eglise de Jésus-Christ attaquée de toute part par la violence et par l'astuce; une guerre acharnée dirigée contre le souverain pontificat; les fonde-
ments même de la religion ébranlés avec une audace chaque jour croissante. A quel degré on en est descendu, en ces derniers temps, et quel dessein on agit encore, c'est trop connu pour qu'il soit besoin de le dire.

Dans une situation si difficile et si malheureuse, les remèdes humains sont insuffisants et le seul recours est de solliciter de la puissance divine la guérison.

C'est pourquoi nous avons jugé devoir Nous adresser à la piété du peuple chrétien pour l'exciter à implorer avec plus de zèle et de constance le secours de Dieu tout-puissant. A l'approche donc du mois d'octobre, que Nous avons précédemment prescrit de consacrer à la Vierge Marie sous le titre de Notre-Dame du Rosaire, Nous exhortons vivement les fidèles à accomplir les exercices de ce mois avec le plus de religion possible. Nous savons qu'un refuge est prêt dans la bonté maternelle de la Vierge et Nous avons la certitude de ne point placer vainement en elle Nos espérances. Si cent fois elle a manifesté son assistance dans les époques critiques du monde chrétien, pourquoi douter qu'elle ne renouvelle les exemples de sa puissance et de sa ferveur, si d'humbles et constants prières lui sont partout adressées? Bien plus, Nous croyons que son intervention sera d'autant plus merveilleuse qu'elle aura voulu se laisser implorer plus longtemps.

Mais nous avons un autre dessein que, selon votre coutume, Vénérables Frères, vous seconderez avec zèle. Afin que Dieu se montre plus favorable à nos prières et que, les intercesseurs étant nombreux, viennent plus promptement et plus largement au secours de son Eglise, Nous jugeons très utile que le peuple chrétien s'habitue à invoquer avec une grande piété et une grande confiance, en même temps que la Vierge, mère de Dieu, son très chaste Epoux, le bienheureux Joseph; ce que nous estimons de science certaine être, pour la Vierge elle-même, désiré et agréable.

Au sujet de cette dévotion, dont nous parlons publiquement pour la première fois aujourd'hui, Nous savons sans doute que non seulement le peuple y est incliné, mais qu'elle est déjà établie et en progrès. Nous avons vu en effet, le culte de saint Joseph, que, dans les siècles passés, les Pontifes ro-

maines s'étaient appliqués à développer peu à peu et à propager, croître et se répandre à notre époque, surtout après que Pie IX, d'heureuse mémoire, Notre prédécesseur, eut proclamé, sur la demande d'un grand nombre d'évêques, le très saint patriarche patron de l'Eglise catholique. Toutefois, comme il est d'une si haute importance que la vénération envers saint Joseph s'enracine dans les mœurs et les institutions catholiques, Nous voulons que le peuple chrétien y soit incité avant tout par notre parole et par Notre autorité.

Les raisons et les motifs spéciaux pour lesquels saint Joseph est nommé le patron de l'Eglise et qui font que l'Eglise espère beaucoup, en retour de sa protection et de son patronage, sont que Joseph fut l'Epoux de Marie et qu'il fut réputé le père de Jésus-Christ. De là ont découlé sa faveur, sa sainteté, sa gloire. Certes, la dignité de la Mère de Dieu est si haute qu'il ne peut être créé rien au-dessus. Mais, toutefois, comme Joseph a été uni à la bienheureuse Vierge par le lien conjugal, il n'est pas douteux qu'il n'est approché plus que personne de cette dignité suréminente par laquelle la Mère de Dieu surpasse de si haut toutes les natures créées. Le mariage est, en effet, la société et l'union de toutes les plus intimes, qui entraîne de sa nature la communauté des biens entre l'un et l'autre conjoint. Aussi en donnant Joseph pour Epoux à la Vierge, Dieu lui donna non seulement un compagnon de sa vie, un témoin de sa virginité, un gardien de son honneur, mais encore, en vertu même du pacte conjugal, un participant de sa sublime dignité.

Semblablement, Joseph brille entre tous par la plus auguste dignité, parce qu'il a été, de par la volonté divine, le gardien du Fils de Dieu, regardé par les hommes comme son père. D'où il résulte que le Verbe de Dieu était humblement soumis à Joseph, qu'il lui obéissait et qu'il lui rendait tous les devoirs que les enfants sont obligés de rendre à leurs parents.

De cette dignité découlaient d'elles-mêmes les charges que la nature impose aux pères de famille, de telle sorte que Joseph était le gardien, l'administrateur et le défenseur légitime et naturel de la maison divine dont il était le chef. Il exerça de fait ces charges et ces fonctions pendant tout le cours de sa vie mortelle. Il s'appliqua à protéger avec un souverain amour et une sollicitude quotidienne son épouse et le divin enfant; il gagna régulièrement par son travail ce qui était nécessaire à l'un et à l'autre pour la nourriture et le vêtement; il préserva de la mort l'enfant menacé par la jalousie d'un roi, en lui procurant un refuge; dans les incommodes des voyages et les amertumes de l'exil, il fut constamment le compagnon, l'aide et le soutien de la Vierge et de Jésus.

Or, la divine maison que Joseph gouverna comme avec l'autorité du père, contenait les prémices de l'Eglise naissante. De même que la très sainte Vierge est la mère de Jésus-Christ, elle est la mère de tous les chrétiens, qu'elle a enfantés sur le mont du Calvaire, au milieu des souffrances suprêmes du Rédempteur; Jésus-Christ aussi est comme le premier-né des chrétiens, qui, par l'adoption, sont ses frères.

Telles sont les raisons pour lesquelles le bienheureux Patriarche regarde comme lui étant particulièrement confiée la multitude des chrétiens qui compose l'Eglise, c'est-à-dire cette immense famille répandue par toute la terre, sur laquelle, parce qu'il est l'Epoux de Marie et le père de Jésus-Christ, il possède comme une autorité paternelle. Il est donc naturel et très digne du bienheureux Joseph, de même qu'il subvenait autrefois à tous les besoins de la famille de Nazareth et l'entourait saintement de sa protection, il couvre maintenant de son céleste patronage et défend l'Eglise de Jésus-Christ.

Vous comprenez facilement, Vénérables Frères, que ces considérations sont confirmées par l'opinion qu'un grand nombre de Pères de l'Eglise ont admise et à laquelle acquiesce la sainte liturgie elle-même, que le Joseph des temps anciens, fils du patriarche Jacob, fut la figure du nôtre et, par son éclat, témoignait de la grandeur du futur gardien de la divine famille.

Et, en effet, outre que le même nom, et point dénué de signification, fut donné à l'un et à l'autre, vous connaissez parfaitement les similitudes évidentes qui existent entre eux: celle-ci d'abord, que le premier Joseph obtint la faveur et la particulière bienveillance de son maître, et que, étant préposé par lui à l'administration de sa maison, il arriva que la prospérité et l'abondance affluèrent, grâce à Joseph, dans la maison du

maître; celle-ci ensuite, il présida avec une grande puissance au royaume, et en un temps où la disette des fruits et la cherté des vivres vint à se produire, il pourvut avec tant de sagesse aux besoins des Egyptiens et de leurs voisins que le roi décréta qu'on l'appellerait le sauveur du monde.

C'est ainsi que dans cet ancien patriarche il est permis de reconnaître la figure du nouveau. De même que le premier fit réussir et prospérer les intérêts domestiques de son maître et bientôt rendit de merveilleux services à tout son royaume, de même le second, destiné à être le gardien de la religion chrétienne, doit être regardé comme le protecteur et le défenseur de l'Eglise, qui est vraiment la maison du Seigneur et le royaume de Dieu sur la terre.

Il existe des raisons pour que les hommes de toute condition et de tout pays se recommandent et se confient à la loi et à la garde du bienheureux Joseph.

Les pères de famille trouvent en Joseph la plus belle personification de la vigilance et de la sollicitude paternelle; les époux, un parfait exemple d'amour, d'accord et de fidélité conjugale; les vierges ont en lui, en même temps que le modèle, le protecteur de l'intégrité virginale. Que les nobles de naissance apprennent de Joseph à garder, même dans l'infortune, leur dignité; que les riches comprennent, par ses leçons, quels sont les biens qu'il faut le plus désirer et acquérir au prix de tous ses efforts.

Quant aux prolétaires, aux ouvriers, aux personnes de conditions médiocres, ils ont comme un droit spécial à recourir à Joseph et à se proposer son imitation. Joseph, en effet, de race royale, uni par le mariage à la plus grande et à la plus sainte des femmes, regardé comme le père du fils de Dieu, passe néanmoins sa vie à travailler et demander à son labeur d'artisan tout ce qui est nécessaire à l'entretien de sa famille.

Il est donc vrai que la condition des humbles n'a rien d'abject, et non seulement le travail de l'ouvrier n'est pas déshonorant, mais si la vertu vient s'y joindre, être grandement anobli. Joseph contient du peu qu'il possédait, supporta les difficultés inhérentes à cette médiocrité de fortune avec grandeur d'âme, à l'imitation de son fils qui, après avoir accepté la forme d'esclave, lui, le Seigneur de toutes choses, s'assujettit volontairement à l'indigence et au manque de tout.

Au moyen de ces considérations, les pauvres et tous ceux qui vivent du travail de leurs mains doivent relever leur courage et penser juste. S'ils ont le droit de sortir de la pauvreté et d'acquiescer une meilleure situation par les moyens légitimes, la raison et la justice leur défendent de renverser l'ordre établi par la providence de Dieu. Bien plus, le recours à la force et les tentatives par voie de sédition et de violence sont des moyens insensés, qui aggravent la plupart du temps des maux pour la suppression desquels on les entreprend. Que les pauvres, donc, s'ils veulent être assez sages, ne se fient pas aux promesses des hommes de désordre, mais à l'exemple et au patronage du bienheureux Joseph, et aussi à la maternelle charité de l'Eglise, qui prend chaque jour de plus en plus souci de leur sort.

C'est pourquoi, Nous promet-
tant beaucoup de votre autorité et de votre zèle épiscopal, Vénérables Frères, et ne doutant pas que les bons et pieux fidèles ne fassent volontairement plus encore qu'il ne sera ordonné, Nous prescrivons que, pendant tout le mois d'octobre, à la récitation du Rosaire, au sujet de laquelle il a été précédemment statué, on ajoute une prière à saint Joseph, dont la formule vous sera transmise en même temps que cette Lettre; il sera ainsi fait chaque année à perpétuité. A ceux qui réciteront dévotement cette prière, Nous accordons pour chaque fois une indulgence de sept ans et sept quarantaines.

C'est une pratique salutaire et des plus louables, établie déjà en quelque pays de consacrer le mois de mars à honorer, par des exercices de piété quotidiens, le saint Patriarche. Là où cet usage ne pourra pas être facilement établi, il est du moins à souhaiter que, avant le jour de sa fête, dans l'Eglise principale de chaque lieu, un triduum de prières soit célébré.

Dans les endroits où le dix-neuf mars, consacré au bienheureux Joseph, n'est pas fête de précepte, Nous exhortons les fidèles à sanctifier autant que possible ce jour par la piété privée, en l'honneur de leur céleste patron, comme si c'était une fête de précepte.

En attendant, comme présage des dons célestes et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons affectueusement dans le Seigneur, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à

votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 août 1889. De notre Pontificat l'an douzième.

LÉON XIII, PAPE

PRIÈRE A SAINT JOSEPH

Nous recourons à vous dans notre tribulation, bienheureux Joseph, et après avoir imploré le secours de votre très sainte épouse, nous sollicitons aussi avec confiance votre patronage. Par l'affection qui vous a unie avec la Vierge immaculée, mère de Dieu: par l'amour paternel dont vous avez entouré l'Enfant Jésus, nous vous supplions de nous aider à arriver en possession de l'héritage que Jésus-Christ a conquis de son sang et à nous assister de votre puissance et de votre secours dans nos besoins.

Protégez, ô très sage gardien de la divine famille, la race élue de Jésus-Christ, préservez-nous, ô Père très aimant, de toute souillure d'erreur et de corruption, soyez-nous propice et assistez-nous, du haut du ciel, ô notre puissant libérateur dans le combat que nous livrons à la puissance des ténèbres; et de même que vous avez arraché autrefois l'enfant Jésus au péril de la mort, défendez aujourd'hui la sainte Eglise des embûches de l'ennemi et de toute adversité. Accordez-nous votre perpétuelle protection afin que, soutenus par votre exemple et votre secours, nous puissions vivre saintement, pieusement mourir et obtenir la béatitude éternelle du Ciel.—Ainsi soit-il

Le libéralisme et l'orangisme

Le parti libéral, dans la province d'Ontario, s'est de tout temps recruté parmi les pires ennemis de notre race et de notre religion, tout comme dans la province de Québec, ce même parti a toujours eu les préférences et l'appui de l'élément anti-religieux. Les athées et les impies, tel que les Papineau, les Doutre, les Dessaulles et autres de même acabit ont été, dans notre province, les têtes dirigeantes du parti libéral, où s'est toujours jeté comme se jette encore tout ce qui s'éloigne du catholicisme.

Telle a été et telle est encore la composition du parti libéral. Ce parti qui jusqu'à présent n'a dû qu'à la fourberie et au mensonge quelques instants d'un règne précaire, s'est ingénié, dans ces derniers temps, à se faire passer pour le protecteur et le défenseur des droits religieux. Et ce nouveau subterfuge n'a pas été sans obtenir quelque succès.

Un homme d'une ruse diabolique, aidé de quelques traitres, est parvenu à se mettre à la tête de notre province. Moyen-nant quelque argent jeté par ci par là à certaines institutions religieuses, il a réussi à masquer, aux yeux d'un grand nombre, sa perversité morale et même (ce qui est incroyable) à faire croire à son orthodoxie. La conséquence en est que notre province est livrée à un scandaleux pillage, et que l'on déchire en lambeaux les principes d'honneur, d'honnêteté et de vertu qui ont jusqu'ici prévalu chez notre population.

Les libéraux et les traitres qui ruinent le pays et s'enrichissent à ses dépens, ont cru faire oublier leurs méfaits, en soulevant le peuple contre le gouvernement fédéral et surtout contre son chef, Sir John A. Macdonald. C'est un orangiste, disent-ils. Venez à nous, restez avec nous, car nous seuls pouvons vous défendre contre cet ennemi.

Cependant, Sir John A. Macdonald et son gouvernement ne nous ont jamais menacé et n'ont même jamais eu l'idée de nous nuire en quoi que ce soit.

Au contraire, le gouvernement fédéral nous a rendu pleine et entière justice à propos des biens des Jésuites, comme en toute autre chose.

Mais tout cela, n'empêche pas nos rouges de crier contre l'orangisme, et d'essayer à représenter le parti conservateur comme l'ami, l'allié et le complice des orangistes.

Les libéraux veulent en cela, comme toujours, duper le public. De tout temps une grande partie des orangistes ont soutenu le parti libéral dans la Province d'Ontario. C'est indénia-

ble. Or, ces orangistes étaient les fanatiques, les ennemis irréconciliables de notre nationalité.

Sir John A. Macdonald, l'ami des Canadiens français, était appuyé, lui aussi, comme il l'est encore, par un groupe d'orangistes qui veulent vivre en paix et en bons termes avec nous. Il y a partout des hommes justes et qui respectent les droits d'un chacun. C'est avec ces hommes là que le parti conservateur a fait alliance.

La preuve en est évidente. La position prise par Sir John A. Macdonald, à propos de la question des biens des Jésuites, a soulevé une tempête chez une partie des orangistes. Or, ces fanatiques sont tous d'accord à combattre Sir John A. Macdonald et son gouvernement. Ils font la guerre aux conservateurs au profit du parti libéral, dont ils sont les vaillants champions.

Plusieurs loges orangistes se sont exprimées dans ce sens. Nous citerons la résolution unanimement adoptée par la loge No 4 du district d'Ottawa. Voici :

"La Loge No 4 des Loyaux Orangistes du district d'Ottawa profite de la première occasion pour exprimer sans réserve sa désapprobation de la manière dont la délégation représentant l'Association des Droits Egaux a été accueillie par Son Excellence le Gouverneur général, dans le discours qu'il lui a adressé, lorsque cette délégation lui a présenté les pétitions demandant le désaveu du bill des Jésuites. Nous déclarons que nous tenons responsables Son Excellence et ses conseillers de l'injure gratuite faite à quelques uns des plus distingués citoyens de la Puissance, et que nous ferons tout ce qui est légitimement en notre pouvoir pour empêcher le retour au Parlement de tout Protestant faisant parti des ignobles 188; et nous prenons en outre occasion de rappeler que nous partageons pleinement les principes et le ticket de l'Association des Droits Egaux, et nous assurons de grand cœur à cette organisation notre appui le plus cordial et le plus unanime, lequel sera toujours mis en œuvre en faveur des principes des droits égaux pour tous et de privilèges exclusifs pour personne."

Tels sont les soldats qui combattent dans les rangs libéraux, sous les ordres de M. Laurier. Est-il croyable que ces gens-là sous la conduite du brave Laurier, veulent renverser Sir John A. Macdonald pour rendre justice aux Catholiques? Eux, fanatiques, qui errent contre le catholicisme, arriveraient au pouvoir pour nous faire du bien!

Catholiques! défiez-vous! Sans doute qu'il faut compter avec les protestants, puisqu'ils sont en majorité dans la Puissance du Canada.

Mais il est important de faire accord avec ceux qui, par leur esprit d'honnêteté et de justice, respectent notre nationalité, sa religion et ses droits. Les conservateurs seuls nous offrent ces garanties.

Menageons leur amitié.

HOTEL St. James

TROIS-RIVIERES

Madame Vve NAPOLEON DUFRESNE
à l'honneur d'informer le public voyageur
qu'elle vient de faire l'acquisition du splendide
Hotel connu sous le nom de

HOTEL ST. JAMES

Cet hotel qui est spacieux et élégamment meublé se trouve situé en face du fleuve St. Laurent, à quelques pas du débarcadere des vaisseaux de la Cie du Richelieu et à peu de distance de la Gare du Pacifique Canadien, où les omnibus de l'Hotel font le service régulier à l'arrivée et au départ des trains.

L'Hotel St. James est pourvu de toutes les améliorations modernes. Le service y est fait avec soin et ponctualité. Table de première classe, cuisine excellente, etc.

En allant à Trois-Rivières, ne manquez pas d'aller à l'Hotel St. James, le rendez-vous favori de tous les voyageurs qui aiment le véritable *At Home*.

DAME Vve NAP. DUFRESNE.

PROPRIÉTAIRE.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin à cet atelier.



LOTION PERSIENNE



J. L. L. GAILLOUX

Marchand-Tailleur.

38, Rue Du Platon, 38

(Maison voisine de l'HOTEL DOMINION.)

TROIS-RIVIERES

Le soussigné à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient de transporter son établissement de Marchand-Tailleur à l'endroit ci-haut mentionné. Il profite de l'occasion pour remercier ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il a reçu, et les informe qu'il sera toujours prêt à recevoir leurs commandes et à leur donner une entière satisfaction pour tout ouvrage dans sa ligne; ayant lui-même la surveillance dans son établissement il peut garantir tout l'ouvrage qui y est confectionné.

M. Gailloux a en magasin les Tweeds les plus recherchés. Le public est certain de trouver à cet établissement ce qu'il y a de plus chic pour habillement. Les prix sont des plus modérés.

Hâtez-vous de faire votre choix

et allez voir par vous-mêmes.

J. L. L. GAILLOUX,

Marchand-Tailleur

13 fév. 89—

CHARBON !!! CHARBON !!!



Marchands de Charbon

Cote d Bolevard T rcotte

TROIS-RIVIERES

Prix pour le mois de Mai: { Stove \$5.25. Chesnut \$5.25
Egg \$5.00. Furnace \$5.00

Aussi: Résine & Ciment de Portland aux plus bas prix.

Charbon STEAM délivré par bateaux ou par chemin de fer à des prix exceptionnellement bas à n'importe quel endroit sur le fleuve ou le Pacifique Canadien. 25 mai—cm



Apportez ceci

à la Pharmacie des Trois-Rivières,
coin des Rues Notre-Dame et Du
Platon, et procurez-vous-en une
boite.

CERTIFICAT :

Trois-Rivières, 16 juillet 1889.

R. W. WILLIAMS,
Pharmacien,
Trois-Rivières.

Monsieur,

Après avoir été traité par le docteur pour indigestion et brullement d'estomac, sans avoir de soulagement, je me suis procuré une boîte de vos PILULES BOWMAN et je suis heureux de vous dire qu'elles m'ont fait un bien extraordinaire; après la deuxième dose j'étais tout-à-fait soulagé et aujourd'hui je suis bien comme jamais. Vous pouvez faire de ce certificat ce qui vous semblera bon.

Je suis avec considération,

DAME JOHNNY PAQUIN.

Envoyé par la malle à toute adresse
sur réception du prix; 25 cts la boîte ou 5 pour
\$1.00

R. W. WILLIAMS,

Chimiste licencié par examen.

Seul Fabricant et Propriétaire.

ALLEZ
A l'Enseigne du
Corset D'OR
A l'Enseigne du
Corset D'OR

Au magasin du BON MARCHÉ

C'EST LA PLACE DES TAPIS

Vous trouverez toujours à ce magasin le choix le plus varié de
Tapis de Coco, Fil, Laine et Tapestry.

Prelarts de toutes les largeurs
Voyez nos Soies noires et de couleur, nos Etoffes à Robes
et Métrons, nos Cachemeres, Serges, Tweeds, etc., qui nous ar-
rivent tous les jours. Venez voir!

Nous vendons toujours Bon Marché à l'en-
seigne du CORSET D'OR.

148, RUE NOTRE-DAME, 148

TROIS-RIVIERES

N. E. MORISSETTE.

20 Mars 89—la

ÇA ET LA

Relève de LA PAIX du 3 Sept.

La Reine vs Ayotte.

La Paix publie sous ce titre un de ces articles hopocrates dont elle a seule le secret. Elle feint d'être éprise d'un zèle et d'un respect extraordinaires pour l'autorité. Il faut dire que cette vénération de commande a pour objet l'autorité incarnée dans la personne de MM. Turcotte et Barthe.

Il fallait sévir, dit-elle, contre le Trifluvien qui s'est attaqué à ces personnages : "M. Chagnon qui, lui combat à découvert, au contraire des *preux du Trifluvien*, a signé la plainte nécessaire à l'arrestation du propriétaire de ce journal; il fallait que quelqu'un accomplisse cette tâche, toute pénible qu'elle fût, il fallait qu'un sujet anglais loyal vengât l'honneur de Sa Majesté la Reine outragée dans les personnes de ceux à qui elle a confié le soin de son autorité. M. Chagnon s'en est chargé.

La poursuite intentée au criminel contre M. Ayotte est en tous points justifiée et justifiée. "Le gouvernement ne pouvait ainsi laisser attaquer impunément et son Procureur-Général et l'un de ses magistrats, même en supposant pour les besoins de l'argumentation, que ces hauts fonctionnaires se fussent trompés; car, ici, dans un cas semblable, comme en religion il y a l'Ordinaire—de même, il y a un tribunal Suprême auquel ces fonctionnaires peuvent être appelés."

Si la Reine a été outragée c'est par ceux qui avaient été chargés d'administrer la justice en son nom, et qui ont prévariqué. Non, la Reine n'entend pas que sous prétexte d'administration de justice, l'on se permette de molester et persécuter ses sujets.

Si tous doivent respecter la loi, à plus forte raison ceux qui sont chargés de la mettre en application et de veiller à son observance.

Vous dites, ô Paix effrontée, que MM. Turcotte et Barthe se sont probablement trompés. Cette vaine complaisance pour vos fétiches, vos pères nourriciers, n'est pas une excuse acceptable ou même croyable.

Quel est l'avocat qui, sur son honneur professionnel, voudrait affirmer qu'il n'y avait pas droit d'appel de la conviction prononcée dans la cause de Kiernan et Beaulieu?

Quel est l'avocat qui, sur son honneur professionnel, voudrait affirmer que cet appel ne suspendait pas la conviction?

Pas un avocat qui a souci de sa réputation ne voudrait affirmer ces choses.

Et il n'y aurait que MM. Turcotte et Barthe qui en seraient ignorants. Allons donc!

Vous croyez en imposer au public en prenant une poursuite au nom de la Reine contre M. Ayotte.

Eh bien! la Reine et sa justice diront quel est le coupable, de celui a dénoncé le méfait ou de celui qui l'a commis?

Attendez!

M. Beaulieu.

La Paix publie un violent libelle contre M. Beaulieu, afin de préjuger le public contre ce monsieur. Nous sommes informés que M. Beaulieu doit lui en demander raison.

M. Prendergast.

Nous avons félicité M. Prendergast d'être sorti du gouvernement Greenway, qui s'est fait le persécuteur de la race française et de la religion catholique, et nous avons flétri l'indigne conduite de la misérable Paix, qui, à cette occasion, a traité M. Prendergast de lâche, de poltron, de déserteur.

Voici ce que La Paix nous répond: "Cette calomnie va faire son chemin rapidement parmi les lecteurs du Trifluvien qui ne lisent pas en même temps notre journal. C'est un péché, la calomnie; le savez-vous, homme sans tache? et si vous le savez, vous en accusez-vous en confession?"

Ah! vous dites que nous vous avons calomnié!

Vous ne comprenez donc pas ce que vous écrivez.

Relisez donc, si vous plait, les paroles suivantes que vous avez écrites à l'adresse de M. Prendergast.

"Ce n'est certes pas faire preuve de courage que de désarmer à la première menace de guerre."

"Or, il n'y a que deux catégories de combattants qui font la même chose; les poltrons et les déserteurs."

Voyons, soyez de bonne foi. Une fois n'est pas coutume.

Est-il vrai, oui ou non, que vous avez traité M. Prendergast de poltron, de lâche, de déserteur.

Vous nous parlez de confession. Hypocrite! vous feriez mieux d'y aller vous-même, à confesse.

Le spiritisme.

La Paix reproduit un écrit de la *Semaine Religieuse* sur ce sujet, et le fait précéder des remarques suivantes: "Nous empruntons de la *Semaine Religieuse* ce qu'on pense du Spiritisme dans certains quartiers, à la fin du XIXe siècle.

"Dans cent ans d'ici, cette pièce sera sans doute très curieuse à lire pour les enfants de nos enfants."

La Paix voudrait-elle nous dire ce qu'elle entend par ces paroles. Se moque-t-elle, approuve-t-elle ou désapprouve-t-elle l'écrit de la *Semaine Religieuse*.

Ce serait intéressant à savoir.

A propos des réviseurs.

La Paix dit: "Nous savions bien que tous les tories qui ont le droit d'être portés sur la liste y sont inscrits; mais ce n'est pas de ceux-là que nous parlions; franchement, nous parlions des autres; de ceux qui n'ont pas ce droit,—comprenez-vous?"

Stupide! les réviseurs n'inscrivent pas sur les listes électorales "ceux qui n'ont pas ce droit." Si c'est pour faire inscrire ces gens-là que la Paix crie, nous devons l'avertir que ses crieries sont tout-à-fait inutiles. La justice avant tout.

Barthe vs Ayotte.

Pourquoi La Paix ne continue-t-elle pas à publier l'intéressante déclaration de M. Barthe? Ayez donc le courage de continuer ce que vous avez si bravement commencé.

Election contestée

L'élection de notre ami Charles Pagé est contestée.

Le pétitionnaire allégué toute une kyrielle de bienfaits que M. Pagé aurait répandus sur son passage électoral: dons, récompenses, argent et boisson auraient été libéralement semés dans le sein des électeurs. M. Pagé, nous dit-on, a payé d'un millier de piastres l'insigne honneur de nous représenter au Conseil de ville.

Quand nous pensons que la ville est menacée de perdre les services d'un si grand échevin, nous en avons la chair de poule.

Mais du moins nous pourrions dire: il a passé en faisant bien.....des quoi?

Musique au Carré

Si le temps le permet la musique de l'Union Musicale sous la direction de M. H. Weber jouera au Carré Champlain demain de 4 à 6 heures P. M.

Le programme suivant sera exécuté:

1—Marche... *Toujours gai*...H. Weber
2—Overture... *Bridal rose*...Lavallo
3—Quadrille... *Canotiers de Paris*...Mullot
4—Polka de concert... *Goutte de rosée*...H. Weber

Solo de cornet par M. F. Bellefeuille
5—Valse... *L'Ange d'amour*...Bléger
6—Fantaisie... *Macbeth*...Verdi
7—Boléro... *Macbeth*...Dias
8—Allegro Militaire... *Buridan*...Dufayel

Vive la Canadienne.

Dieu Sauve la Reine.

Résumé des pertes de la Province depuis deux ans

(Du Monde)

Il est intéressant de calculer les pertes que la mauvaise administration Mercier a causées à la province depuis deux ans.

Par remises aux municipalités en déduction de la Province.....\$800,000
Par paiements de faux compte dont nous avons déjà pu lire le détail.....677,000
Augmentation des dépenses administratives et autres depuis deux ans.....450,000
Par jobs de faveur à l'Electeur, à l'Etendard à la Justice et à la Patrie.....100,000
Déficit de l'année dernière.....200,000
Déficit de l'année courante, d'après le trésorier lui-même.....925,000

Les pertes totales de la province depuis deux ans, occasionnées par la mauvaise administration Mercier s'élèvent donc à un montant de TROIS MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE DEUX MILLE PIASTRES.

Si on répartit ce montant sur le chiffre de la population de la province, on trouve qu'il faudrait taxer le peuple de plus de DEUX PIASTRES par tête pour rembourser cette somme à la province. C'est ce que M. Mercier a fait indirectement, dans le temps même qu'il gaspillait l'argent public en empruntant la somme de TROIS MILLIONS CINQ CENT MILLE PIASTRES, dont il ne reste plus un sou aujourd'hui dans la caisse de la province.

Ce n'est pas tout. Le gouvernement a emprunté dans le cours de l'année près de \$2,300,000 que les compagnies de chemin de fer avaient déposées entre ses mains et qu'il lui faudra remettre un jour ou l'autre.

Il ne reste pas un sou de cet emprunt indirect.

Il y a plus.

Il ne reste rien des \$800,000 collectées des corporations commerciales en 1888, ni des \$100,000 perçues du gouvernement d'Ontario. Tout a été fondu.

Si nous ajoutons à cela les revenus ordinaires de la Province, soit \$6,000,000 pour les deux ans, nous arrivons au chiffre de QUINZE MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE MILLE PIASTRES, soit DOUZE PIASTRES PAR TÊTE DE LA POPULATION DE LA PROVINCE.

Ainsi une famille de cinq membres aurait SOIXANTE PIASTRES à payer s'il fallait réaliser de suite le montant nécessaire pour rembourser les obligations créées par le gouvernement Mercier depuis deux ans.

Et ces extravagances vont leur train comme de plus bel.

M. Mercier n'a plus d'argent, mais il escompte les billets de la province et c'est comme cela qu'il grossit de jour en jour le chiffre de la dette publique et le fardeau des taxes.

Nous allons à la ruine, à la banqueroute ou à la TAXE DIRECTE.

Contribuables, électeurs, pensez-y bien!

Conseil-de-Ville

Séance du 5 Septembre 1889.

Sont présents: Son Honneur le Maire et MM. les Echevins Bellefeuille, Bournival, Brunelle, Cooke, Gauthier, Gélinas, (Frs), Gouin, Houllon, Pagé, St Pierre et Vanasse.

Requêtes

—De Frs. L. Desaulniers, demandant un emploi dans le département du feu.

Lue en Conseil.
—De Joseph Lafond, demandant qu'une licence de charretier lui soit accordée encore une fois. Il promet de ne plus boire si le Conseil lui accorde sa licence.

Aux comités permanents.
De J. B. L. Hould, demandant que la taxe chargée à MM. Hould et Tessier, pour loyer de bureau soit retranchée de son compte vu que ces messieurs ne paient pas de loyer.

Accordé.
Quelques autres requêtes peu importantes sont lues et référées aux comités permanents.

Lettre

—De M. D. Barr, & Co offrant au Conseil de lui vendre les appareils nécessaires à l'éclairage électrique des rues (système arc) pour \$5290. La ville devra fournir et faire poser les poteaux, fils etc.

Aux comités permanents.

Rapport

—Du comité des chemins. Le comité recommande l'achat au prix de \$475 du terrain de Dame Vve Geo. Hall, nécessaire à l'élargissement de la rue St Cécile.

Motions et règlement

—Sur motion de MM. St Pierre, et Brunelle, il est décidé d'acheter le terrain de Madame Hall, au

prix de \$400, en sus d'un constitut de \$450 par an. Cette somme sera payée sur les appropriations de l'an prochain et d'ici là il sera payé un intérêt de 60% sur cette somme.

—Sur proposition de MM. Cooke et Brunelle, il est résolu que pendant cinq ans, il ne soit chargé aux Révères Sœurs de la Providence que \$5,00 comme taxe de l'eau à partir du premier juillet dernier, et qu'il leur soit fait une remise de taxes pendant le même temps à condition que les Révères Sœurs, donnent gratuitement le terrain nécessaire à l'élargissement des rues Julie, St Prosper, et Champflour.

Sur proposition de MM. Vanasse, et Bournival, le règlement amendé le "règlement pour accorder un bonus de \$25,000 à la Cie des Bases-Laurentides," est adopté. Les amendements consistent à mettre dans le règlement "La Compagnie du chemin de fer des Bases-Laurentides" au lieu de "La Compagnie du chemin de fer du St Laurent, des Bases-Laurentides et du Saguenay" et à mettre la rivière Pierre, au lieu du lac Edouard comme terminus du chemin. Une assemblée des électeurs est convoquée pour le 2 Octobre prochain afin de prendre ce règlement en considération.

—Il est ensuite décidé de payer à M. J. A. Gagnon \$175, étant la moitié du bonus qui lui a été accordé pour tenir une ligne de bateaux entre Trois-Rivières et les paroisses environnantes.

Le Conseil s'ajourne à lundi, le 16 courant.

Prix d'agriculture

Jeu, le 29 Août dernier; les prix suivants ont été décernés aux personnes dont les fermes sont les mieux tenues du comté de St Maurice:

1er prix M. Olivier Lesieur, Yamachiche.
2ème prix M. Nérée Gagnon, Yamachiche.
3ème prix M. Hercule Lesieur, Yamachiche.

4ème prix M. Joseph Gélinas, St Barnabé.
5ème prix M. Joseph Giguère, St Barnabé.

Les juges étaient MM. Alfred Loranger, Olivier Clermont, et G. Lamirande, tous trois de Louisville.

Nos félicitations sincères aux gagnants de ces prix. Travailler à améliorer l'agriculture est une œuvre éminemment patriotique et leur exemple devrait être suivi de tous.

NOTES LOCALES

Le Rev. M. Alex. Dugré, de Springvale, Me., U. S., est en cette ville depuis quelques jours.

Un individu a été arrêté avant hier pour ivresse. Son procès est fixé à aujourd'hui.

On devrait toujours donner aux enfants le sirop Calmant du Dr. Ed. Morin, pendant la période de dentition.

Vingt-cinq prisonniers sont arrivés de Montréal, pour subir leur peine dans la prison des Trois-Rivières. La plupart sont ce qu'on appelle des *chevaux de retour* et ont subi plusieurs condamnations. Plusieurs même ont déjà passé quelques temps ici.

Près de 40 hommes sont partis avant-hier matin pour Terre-Neuve, où ils vont travailler pour MM. Hall, Neilson & Co. Avant de partir la plupart d'entre eux ont passé une joyeuse nuit au grand trouble de nos hommes de police qui ont dû en conduire plusieurs au bateau.

Plusieurs Trifliviens sont allés visiter l'exposition de Sherbrooke. Ils ont été émerveillés de ce qu'ils ont vu. Cette exposition a été un succès tant par la beauté, la richesse et la diversité des choses exposées que par le nombre des visiteurs. Chaque jour vingt mille personnes se pressaient sur les terrains de l'exposition. Nos félicitations à nos amis de là-bas.

De "La Paix":

—Lundi, un employé de M. Lemire de la Baie du Fevre a trouvé sur les bords du lac St Pierre, engagé dans les joncs, le corps d'un noyé. L'infortuné paraissait âgé d'environ trente ans; il avait un chapelet dans la cou, et portait un habillement bleu.

Depuis mardi dernier, l'Union Musicale a fait placer des chaises dans le Carré Champlain. Ces chaises sont louées au prix de cinq cents. Nous espérons que tous les amis de la bonne musique profiteront de ce moyen d'encourager nos musiciens.

Il faudrait que tous ceux qui profitent de ces concerts, qui en sont les habitués, paient leurs places au carré. Au nombre, cela représenterait un montant assez fort et tous en retireraient du profit, car il est plus agréable d'être assis sur une bonne chaise que sur les perrons des maisons voisines du Carré ou les marches de pierre de la Cathédrale.

Allons! du cœur à la bourse!

Si on soupçonne chez quelqu'un la présence des vers, on doit leur faire prendre immédiatement les célèbres *Pastilles la santonine* du Dr. Ed. Morin.

PROVINCE DE QUÉBEC. }
District des Trois-Rivières. }

COUR SUPÉRIEURE

No. 33.

REVEREND MESSIRE EDOUARD LAFLECHE, Prêtre, demeurant en la paroisse de Ste Anne de la Pêraie, District des Trois-Rivières,

DEMANDEUR,

VS.

HONORE NOBERT, ci-devant de la dite paroisse et actuellement absent de la Province de Québec.

DÉFENDEUR.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Trois-Rivières, 2 septembre 1889.

LOTTINVILLE & DESILETS,

Protonotaire Cour Supérieure,

District des Trois-Rivières.

L. D. PAQUIN,

Procureur du Demandeur.

AVIS.

Il est strictement défendu d'entrer dans la cour de la manufacture de Cigares, appartenant à M. Ed. Malhot.

Toute personne qui y sera trouvée sera punie suivant la loi.

Trois-Rivières, 14 août 1889.—Im.

A VENDRE

A BON MARCHÉ

Un magnifique SAFE (Coffre de Sûreté) No 7, presque neuf, de la Célèbre Manufacture Chaplain, chez J. B. Giroux & Co. 192 Rue Notre-Dame.

Trois-Rivières, 7 Août 1889.—Jno.

Déménagement

F. VALENTINE

Comptable et agent d'assurance

A transporté son bureau à sa résidence, No. 30 Rue Royale, coin de la rue Niverville.

LEÇONS DE PIANO

M. N. MARCHAND, organiste, recommande ses leçons de piano chez lui et à domicile le premier mardi de Septembre prochain.

Prix et conditions ordinaires: \$2.00 par mois

S'adresser chez lui,

No. 20 RUE DES CHAMPS.

21 août 1889.—Im

Ecole Privée!

Une nouvelle Ecole Privée, où l'on enseignera le français et l'anglais, sera tenue par

Mlle C. Morissette

57-RUE ST GEORGES-57

TROIS-RIVIERES

La nouvelle institutrice recevra les élèves pour enrégistrer leurs noms le 26 Août et les jours suivants, et n'ouvrira sa classe que le 2 Septembre prochain.

Classes de Musique

ET DE CHANT

Madame HART BRUNET, une de nos meilleures cantatrices et pianistes canadiennes ouvrira des classes de piano et de chant, LUNDI, le 15 JUILLET courant, à son salon de musique au

No. 24, Rue Niverville

Pour les conditions s'adresser à Madame Hart Brunet de 1 heure à 3 heures, P. M.

13 Juillet 1889.—2m.

Adresses d'Affaires

L. P. Guillet
AVOCAT

No. 5, RUE ALEXANDRE

Porte voisine de la Banque Québec.

TROIS-RIVIERES

Arthur Olivier

AVOCAT

No. 4, RUE ALEXANDRE

TROIS-RIVIERES

Denoncourt & Harnois

AVOCATS

No. 47, RUE ROYALE

TROIS-RIVIERES

N. L. DENONCOURT, C. R. JOS. HARNOIS

F. VALENTINE

COMPTABLE PUBLIC

—ET—

Liquidateur de Faillite

No. 170, RUE NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

Téléphone No. 85.

20 avril 89

A. A. LANTIER

CHIRURGIEN-DENTISTE

Elève du Collège Dentaire de New York.

24, Rue Des Forges

En Face du Marché

(En haut de chez O. CARIGNAN.)

Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz Hilarant, du Gaz Vegetal, du composé Anesthésique du Dr Von Bonhorst, de la Cocaine, du Chloroforme de l'Ether et d'un APPAREIL ÉLECTRIQUE.

Plombage des dents en OR, PLATINE, ARGENT et CIMENT.

Dentiers Artificiels fait sur commande.

Trois-Rivières, 2 Nov. 1888—1a

Banque d'Hochelaga.

CAPITAL VERSÉ - - - - - \$710,100

RÉSERVE - - - - - 100,000

F.-X. St-Charles, président.

M. J. A. Prendergast, caissier.

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL.

Succursales

Trois-Rivières - - - - - H. N. Boire

Joliette - - - - - J. H. Ostigny

Sorel - - - - -

LES Drames de l'Inde

PAR ALFRED SÉGUIN

(52)

XIV

UN DRAME DANS UNE BARQUE

Il dit donc :

—Je prierai mon frère d'oublier ce qui, de ma part, du reste, peut s'attribuer à un excès de zèle pour la réalisation du serment qu'il doit tenir aussi religieusement que vous et moi.

Inutile d'affirmer que cette amende honorable coûtait énormément à l'orgueilleux Indien ; c'est pourquoi, prompt à se dresser comme un ressort violemment comprimé devenu libre, on l'entendit prononcer d'une voix dénotant bien qu'il espérait une éclatante revanche :

—Ceci réglé, je serai franc. Je n'ajoute foi qu'à la moitié de ce que nous avons entendu ; en conséquence, voilà ce que je propose : Bengali restera le gardien unique des captifs. Sa tête en répondra. Ce cette manière, plus d'équivoques ; il ne pourra employer la ruse, ni en actions ni en paroles. Mon frère consent-il à un arrangement destiné à résoudre en dernier ressort la question qui nous divise ?

Le Maître-Diable croyait fortement embarrasser son adversaire ; con-re son attente, le jeune Hindou répondit, avec une tranquillité parfaite : —Soit !

Puis, après réflexion :

—Je resterai seul avec les prisonniers ; mais me laisserez-vous sans armes, entre deux individus dont le désespoir et la haine qui se lisent dans leurs yeux vont inmanquablement doubler les forces ?

—Non !

Et deux larges couteaux-poignards furent donnés à Bengali.

—Cependant, recommanda Saïd-Yama, ne frappe qu'à la dernière extrémité. Crie au secours ! Un autre genre de mort les attend, tu le sais. Camarades, resserez vous-mêmes les cordages qui doivent retenir couchés par terre ces beaux messieurs !

Edgard et Gustave essayèrent vainement de repousser les bandits. En un clin d'œil, on les mit hors d'état de faire un mouvement.

—Au moins, demanda le créole, assurez-moi, misérables, que miss Henriette, ma pauvre sœur, ne subit point au même degré l'affreuse captivité à laquelle vous nous condamnez ?

—Miss Davidson, répondit, avec un rire sauvage, le digne fils de la cruelle Ganga, est aussi heureuse qu'une reine, parmi les fidèles sujettes aux soins de qui nous l'avons confiée.

Il était évident question des femmes de la même tribu.

Gustave et son ami auraient dû éprouver, en apprenant cela, une certaine satisfaction.

En effet, une bonne opinion naturelle des femmes autorisait l'assurance de quelques égards ; mais l'hygiène bruyante et de mauvais aloi qui accueillait les paroles du Maître-Diable réveilla dans leur âme toutes les inquiétudes ; ne rappelaient-elles pas ce dont étaient capables des créatures de cette espèce ?

Aussi, pensant à miss Henriette :

—Dieu ! Seigneur ! ayez pitié d'elle ! prièrent-ils, tandis que les vengeurs de Ben-Saïd s'empressaient de quitter la cabine.

Bengali demeura donc seul gardien du créole et du français.

Le mépris des jeunes gens était profond. Il ne pouvait mieux se traduire que par un silence absolu. Le frère de Saïd-Yama, de son côté, ne trouvait absolument rien à dire.

Une immobilité qui s'expliquait on ne peut mieux par une lassitude excessive le retenait dans un coin. Armé jusqu'aux dents, de quoi pouvait-il avoir peur ? Edgard et Gustave n'étaient-ils pas réduits à une complète impuissance ?

Les révélations qu'ils venaient d'entendre étaient affreuses.

Elles suggérèrent une détermination héroïque, celle de reconquérir à tout prix une liberté nécessaire au salut de miss Davidson.

—Pauvre sœur ! murmurait celui dont le remords déchirait l'âme.

Gustave avait trop de bon sens, trop de générosité, pour ajouter, par une récrimination directe ou indirecte, au chagrin de son ami. Il ne songeait qu'à une prompte évaison.

Les prisonniers, pour n'être compris de personne, avaient choisi la langue française, dans laquelle Edgard se félicitait d'avoir obtenu des progrès suffisants.

—Attendre de Bengali, dit Gustave, un bon enseignement sur miss Henriette paraît aussi dangereux qu'inutile.

—Mieux vaut profiter de la dédaigneuse indolence de ce misérable que d'espérer son retour à de meilleurs sentiments, répliqua le créole.

—Sans doute ; mais, ajouta Gustave, ne pouvant rien par la force, pourquoi ne pas rechercher un résultat plus facile ?

—Lequel ?

—Celui qu'amènerait justement un peu moins de cruauté chez le second fils de Ben Saïd.

—Comment ! après ce que vous venez d'entendre, pourrions-nous lui demander encore...

—Une chose difficile, en effet, mais ne sommes-nous pas arrivés, hélas ! à souhaiter même l'impossible ?

—Eh bien ! ne fût-ce que pour n'avoir aucun reproche à nous faire, concéda le créole, voyons ce qui peut rester d'humanité au fond d'un cœur odieusement pervers.

—Alors Gustave, s'adressant à leur gardien, s'exprima en anglais de la manière suivante :

—Bengali, écoute. Une rancune aveugle anime ton frère et ses compagnons. Elle peut à la rigueur se concevoir : ni lui ni eux ne nous ont connus, nous, les prochaines victimes d'une atroce vengeance ; mais toi, que la bonté naturelle de miss Davidson, jointe aux élan d'une reconnaissance qu'elle croyait te devoir, montrait comme un excellent sujet, digne d'un meilleur avenir et à qui la protection de sir William fut récemment offerte, comment peux-tu servir avec tant de zèle une abominable cause ? En réalisant leurs menaces, les complices commettront un crime dont on les punira, sois-en sûr ! mais pour le tien, Bengali, la justice des hommes n'aura jamais de châtiment assez terrible ! Est-ce que l'ingratitude n'est pas le dernier degré d'abaissement auquel on puisse descendre ? Miss Davidson est un ange que bénissent les malheureux. En contribuant à sa mort, celle de son frère, par conséquent à celle de sir William qui ne saurait survivre à ses chers enfants, tu attires contre toi l'exécration universelle. Tous les vieillards, toutes les femmes, tous les orphelins, à qui, chaque jour, elle distribuait, comme à toi, des secours, seront au désespoir, et qui accuseront-ils ? qui maudiront-ils ? sinon Bengali comme l'auteur du retour de leur misère ?

L'improvisation de Gustave Gérard n'avait point la prétention d'être un chef d'œuvre.

Néanmoins, elle atteignit le défaut de la cuirasse ; car Bengali montra bientôt l'irritation habituelle aux coupables dont la conscience devient mal à son aise.

Il toua le dos, il baissait la tête.

Ses mains jointes sur son visage s'efforçaient d'en cacher la rougeur ; un tel début, totalement inespéré, offrait un encouragement dont Edgard crut devoir profiter sans retard.

Ce qu'il savait de Neddy-Neddy par miss Henriette fournit matière à des réflexions qui auraient eu leur place dans la scène de la forêt, au pied de l'arbre où le faux muet était attaché, si, à cette époque, le créole avait su positivement que ce garçon, malgré tant de motifs pour agir autrement pouvait être un abominable coquin.

Edgar Davidson eut malgré cela des paroles qui, s'adressant à un enfant connu pour avoir été idolâtre de sa mère, et follement adoré d'elle, éveillèrent un écho dans son âme.

Gustave et son ami n'eussent osé attendre ce qui résulta pourtant de leur éloquence.

Par un brusque mouvement, le jeune paria avait relevé la tête et abaissé les mains.

Il regardait en face les prisonniers, et de ses grands yeux noirs limpides, habituellement pleins de malice, aujourd'hui animés de l'expression la plus douce, les larmes coulaient.

—Est-il possible ? s'écrièrent les témoins de ce changement extraordinaire.

Autrement grande fut leur surprise, lorsqu'ils virent celui qui tout à l'heure se déclarait comme un ennemi, approcher, élargir les liens dont ils souffraient le plus le dire, en mettant un couteau-poignard entre leurs mains :

—Faites le reste. Attachez-moi, bâillonnez-moi vite et fuyez à la nage !

Ivres de joie, Edgard et Gustave profitèrent du conseil avec empressement.

Hélas ! à peine avaient-ils accompli la moitié de cette besogne qu'un cri : " A l'aide ! au secours ! " sorti des pousmons du jeune Hindou, attira dans la cabine Saïd-Yama lui-même.

A l'aspect des captifs presque libres :

—Oh ! oh ! fit le Maître-Diable, on avait oublié de fouiller ces messieurs, et leurs cordes coupées, tu allais avoir affaire à forte partie, mon cher petit frère !

Holà, reprit-il, s'adressant aux bandits accourus derrière lui, Jattri Indra. Koujera... des cordes neuves ! Serrez fort !... Attachez solidement des gaillards qui seront privés de nourriture, s'ils recommencent ! Et toi, Bengali, continue à veiller avec le même zèle ! c'est l'unique moyen de te reconcilier avec moi.

Bientôt les hommes, leur tâche accomplie, eurent quitté la cabine : les captifs se retrouvèrent de nouveau en complète solitude avec un misérable, qu'ils devaient plus que jamais haïr et maudire.

—Infâme ! infâme !

Ce mot résumait mille pensées, mille fureurs. Bengali ne s'en soucia guère. Un franc rire dilata ses lèvres rouges ; et, s'essuyant les yeux du revers de sa manche, il dit :

—Ah ! ah ! je ris aux larmes ! ah ! ah !

Mais, après avoir prêté un vive attention au moindre bruit extérieur, cet accès de gaieté sauvage fit rapidement place à l'expression d'un sentiment grave.

L'Hindou s'était levé. Il approcha du créole et du Français cloués au plancher par leurs nouveaux liens.

Il tenait un couteau-poignard dans chaque main. Les flammes de son regard trahissaient une audace incomparable ; et les armes levées étaient prêtes à retomber en même temps.

—Ah ! s'écrièrent, d'une seule voix, les prisonniers, avec plus de mépris que de frayeur, car maintenant il n'y avait plus d'illusions possibles et le sacrifice de leur vie était fait, il ne manquaient vraiment à ce misérable que de nous assassiner !

Les lames brillantes avaient frappé ; mais, ô surprise ! les cordages seuls étaient touchés, avec tant d'adresse qu'ils tombaient aux pieds d'Edgard et de Gustave.

Aussitôt, le fils de Neddy-Neddy prononça, d'un ton ferme et sincère :

—Messieurs, vous êtes libres.

Et comme l'incrédulité se liait en traits pleins d'amertume sur le visage des jeunes gens dont il s'était joué avec tant d'effronterie et de méchanceté :

(A continuer.)

Beaudry, Drolet & Cie.

IMPORTATEURS DE
Marchandises Françaises, Anglaises,
Américaines et Allemandes.

TROIS-RIVIERES

N. B.--Strictement EN GROS.

"Glasgow & London"

Compagnie d'Assurance contre le Feu

D. MARSHALL LANG,

Gérant Général, Londres, Ang.

STEWART BROWNE,

Gérant pour le Canada

Bureau Principal en Canada à Montréal.

INSPECTEURS

C. Gélinas.

W. G. Brown.

A. D. G. Vanwart

Assurez vos propriétés dans la compagnie d'assurance GLASGOW & LONDON Les risques sont pris aux taux les plus bas. Les pertes sont payées sans délai, avec beaucoup de facilité et de libéralité.

S'adresser à ALFRED OLIVIER, Agent, bureau du Trifluvien, ou à G. LASSALLE, 34 Rue Bonaventure.

1 mars 1889—fin

Bonne Nouvelle

Zoël Guillemette

TAILLEUR

156, Rue Notre-Dame

TROIS-RIVIERES

A le plaisir cette année, d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il est entré en relations commerciales avec une des principales maisons de commerce de gros de la Péninsule du Canada, importateurs leurs Marchandises à la Mode d'Europe. C'est dire qu'il est maintenant prêt à prendre toute commande pour habillement complet, à des prix défiant toute compétition. Possédant une série complète d'échantillons des plus belles Marchandises, il invite sa nombreuse clientèle à venir les voir avant d'acheter ailleurs. Vous trouverez toujours ce qu'il y aura de plus nouveau en Tweeds Français, Anglais et Américains, les plus belles Serges les plus beaux Draps et Casimirs pour habillements de cérémonie, les plus beaux Tweeds Canadiens. Aussi les meilleurs fournitures aux plus bas prix.

Une visite est sollicitée.

9 mars 89—fin

Thomas Bournival

Importateur & Marchand d'Épicerie

— EN —

GROS ET EN DETAIL

No. 46, Rue Des Forges

TROIS-RIVIERES

On trouvera constamment au magasin de M. T.

BOURNIVAL, un assortiment des mieux choisis de

Thé, Café,

Lard, Saïndoux,

Farine, Melasse,

Sucre,

Vins de Messe,

Liqueurs de toutes sortes,

Etc. Etc.

Une Visite est Sollicitée

Trois-Rivières, 2 Nov. 1888—jno

FONDERIE CANADIENNE



Rémillard & Frère

Propriétaires

29, RUE ST-GEORGES,

TROIS-RIVIERES.

MANUFACTURIERS

D'Engins, Machineries

Pour Moulins de tous genres

Arbre de Couche, Poulies, Etc.

Poêles, Charrues, Chaudières

— AUSSI : —

Roues Turbine Vulcan & Leffels

SPÉCIALITÉS :

Moulins à Carde

Etc. Etc.

Une Visite est Sollicitée.

REMILLARD & FRÈRE

F. Valentine & Cie

COMPTABLES

— ET —

Agents d'Assurances

Représentent les Compagnies suivantes :

La New-York Life

La Commercial Union

La Western

La Louisville, Kentucky

The Accident Ins. Co.

of North America.

BUREAU :

30, Rue Royale

TROIS-RIVIERES

2 Nov. 1888—jno.

Célèbres Lunettes de B. LAURANCE

63, Hatton Garden, Londres, Angleterre

246, Rue St-Jacques, Montreal



P. V. AYOTTE, seul Agent à Trois-Rivières

Les lunettes et lorgnons de B. Laurance sont les seuls marchandises anglaises sur le marché canadien, composées scientifiquement du plus pur cristal ou verre optique spécialement fabriqué pour cet objet, ils sont sans exception les plus aptes pour réparer les ravages du temps et donner une vue parfaite.

Ces lunettes sont recommandées par les opticiens les plus éminents de la faculté médicale.

Définiez-vous de ces verres à bon marché qui vous rendent aveugle. C'est avec l'aide d'un instrument de précision que l'on vous donnera les lunettes dont vous avez besoin.

Trois-Rivières, 14 Nov. 1888.

P. V. AYOTTE, Agent

IMPRESSIONS

— DE —

LUXE

Avec les types les plus récents et du meilleur goût de façon à satisfaire à toutes les exigences au bureau du

TRIFLUVIEN

COIN DES RUES

Notre-Dame & Platon

TROIS-RIVIERES

On imprime à cet atelier avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques tous les ouvrages de ville, tels que :

Placards,

Pancartes,

Cartes d'affaires,

Entêtes de comptes,

Entêtes de lettres,

Blancs de Reçus,

Blancs de Billets,

Enveloppes,

Catalogues,

Pamphlets,

Circulaires,

Programmes,

Lettres Funéraires

Factums, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix

Notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées.

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Toute communication devra être adressée à

P. V. AYOTTE,

TROIS-RIVIERES, P. Q.

LE TRIFLUVIEN

Journal Bi-Hebdomadaire

Paraisant le Mercredi & Samedi de chaque semaine

ABONNEMENT :

Un An \$2.00

Six Mois \$1.00

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'Administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année.

L'abonnement continuera tant que les arrérages ne seront pas payés s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES :

Les annonces sont classées sur Nomenclature aux conditions suivantes :

Première insertion, par ligne 10 cents

Insertions subséquentes, par ligne 05 cents

Condition spéciale pour annonces à long terme.

Toute correspondance devra être accompagnée d'un non responsable. Aucun écrit anonyme ne sera publié.

Les manuscrits publiés ou refusés, ne seront point retournés.

Nous répétons que nous ne sommes en aucune manière responsables des opinions émises par nos correspondants auxquels nous laissons toute liberté quant à la forme et au fond.

Toute communication concernant la Rédaction ou l'Administration devra être adressée à

P. V. AYOTTE,

TROIS-RIVIERES, P. Q.